



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 809

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les orientations du Gouvernement dans le domaine de la culture. Le Gouvernement a en effet retiré des DRAC les lignes budgétaires pour l'action culturelle territoriale et les actions d'éducation populaire. Les structures associatives et fédératives investies dans le service public de la culture, tant au niveau local que régional, qui interviennent en partenariat avec les collectivités territoriales dans le cadre de leur action culturelle, craignent ainsi un désengagement de l'État. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement concernant le service public de la culture.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 809

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4365

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)